

DEPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS
CANTON
BOULOGNE NORD-OUEST
COMMUNE
WIMEREUX

SA/AN/BB

REPUBLIQUE FRANCAISE

2024_006
Feuillet n° 6

Liberté - Egalité - Fraternité

DECISION DU MAIRE

Le Maire de la ville de WIMEREUX,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N° 2023_07_12_36 du Conseil Municipal en date du 7 décembre 2023 concernant les délégations données au Maire ;

Considérant que la Ville de Wimereux organise la pièce de théâtre Je vais tout vous expliquer, il convient d'en fixer les tarifs. Après étude ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

La pièce Je vais tout vous expliquer aura lieu le samedi 6 avril 2024, dans la salle des fêtes, située Place Albert 1^{er} à Wimereux.

ARTICLE 2 :

Les tarifs pour le public sont : 10 € / 5 € pour les 8-16 ans / gratuit pour les moins de 8 ans

ARTICLE 3 : l'heure et le jour de la pièce Je vais tout vous expliquer sont : samedi 6 avril 2024 à 20h30. La vente des billets est gérée par le service Animations -CULTURE.

ARTICLE 4 :

Le Maire de Wimereux certifie que la présente décision sera publiée sous forme électronique sur le site internet de la ville de Wimereux, publiée dans le registre réglementaire de la Commune et transmise aux intéressés.

ARTICLE 5 :

Monsieur le Maire de Wimereux, Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la responsable du SGC de Boulogne sur Mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Boulogne sur Mer,
- Madame la responsable du SGC de Boulogne sur Mer,
- Madame la responsable du Service Animations,
- Secrétariat Général des Services.

Wimereux,

Vu, le D.G.S.,

Le Maire,
Jean-Luc DUBAËLE.

#signature#